

**Bureau du 15 septembre 2003**

**Décision n° B-2003-1585**

commune (s) : Oullins

objet : **Résiliation, par la Communauté urbaine, d'un bail commercial dans un immeuble situé 35, rue Voltaire**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision sud

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 4 septembre 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine est propriétaire de l'immeuble situé 35, rue Voltaire à Oullins, dans lequel monsieur Claude Carrier exploitait un fonds de commerce de fleuriste.

L'intéressé ayant fait connaître son intention de vendre son droit au bail, la Communauté urbaine a souhaité libérer définitivement l'immeuble en cause et résilier ce bail, en vue de faciliter la mise en œuvre des futurs projets prévus sur ce site, notamment l'implantation d'une structure petite enfance.

Aux termes de la convention qui est présentée au Bureau, monsieur Carrier accepterait de vendre son droit au bail moyennant un montant de 10 670 €, admis par le service des domaines ;

Vu ladite convention ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

**DECIDE**

**1° - Autorise** monsieur le président à prendre toutes dispositions en vue de cette résiliation de bail commercial aux conditions sus-indiquées, notamment à signer cette convention ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**2° - Le montant** à payer en 2003 sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 671 800 - fonction 824 - opération 0096 - à hauteur de 10 670 € pour l'indemnisation commerciale et de 793 € environ pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,